

## PIÈCES À FOURNIR

Ne joignez à ce dossier que **des photocopies**.

Vous présenterez les originaux si vous recevez un avis favorable, lors de votre admission pédagogique et lors de votre inscription administrative.

---

### **Dans tous les cas :**

- curriculum vitae (soulignez vos expériences en rapport avec le diplôme et vos éventuelles réalisations ou productions)
- Une lettre de motivation (personnelle et détaillée)
- Attestations de stages: uniquement en rapport avec la formation demandée
- Certificats de travail ou attestations d'employeurs: uniquement en rapport avec la formation demandée (pour les étudiants français et par ailleurs intermittents du spectacle, les récapitulatifs des congés spectacle suffisent)
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- copie du baccalauréat et des diplômes de niveau supérieur au Bac
- Une enveloppe timbrée à 3,15 euros, format 260x330, libellée à vos noms et adresse pour les retours de dossier dans le cas d'un refus.  
Retour de dossier, sur demande à faire au secrétariat par mail avant fin septembre 2019.
- 3 enveloppes autocollantes libellées à vos noms et adresses et affranchies au tarif en vigueur
- Dossier artistique et technique sur CR-Rom de préférence, clef USB tolérées (avec nom, prénom et numéro de dossier) : Travaux de réalisation artistique et technique montrant l'adéquation et l'originalité de la candidature. Animation 2D 3D, programmation graphique, jeux vidéos, vidéos, photos...  
À noter que les liens vers des sites Internet ne seront pas consultés. Les dossiers ne seront pas pris en compte en cas de gravures défectueuses.
- Pour les candidats qui relèvent d'un transfert, télécharger l'imprimé, le remplir et le joindre à ce dossier
- Pour les candidats étrangers, outre les documents demandés ci-dessus, les étudiants étrangers devront fournir :
  - a) copie de la traduction d'un diplôme étranger faite par un traducteur assermenté;
  - b) copie d'un certificat justifiant la maîtrise de la langue française.
- Justificatifs de l'obtention du niveau Bac+2 ou justificatifs du diplôme en cours d'obtention (relevé de notes du 1er semestre).
- Photocopie de la pièce d'identité recto/verso.

### **TRADUCTION :**

Seules les **traductions effectuées ou authentifiées par les autorités françaises** (service culturel de l'Ambassade de France à l'étranger) ou par des **traducteurs assermentés** en France (traducteurs professionnels, ou associatifs tel Interservice Migrants) seront acceptées.

**ATTENTION ! AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA EXAMINÉ**